

Paris, Espace Bernanos, 20 novembre, "Résistance chrétienne et défense des libertés fondamentales"

Le Conseil constitutionnel vient de refuser aux élus de la nation le droit d'exercer leur mandat en conscience. Pour être élu, dans la France de 2013, il faut être prêt à désobéir à sa conscience ou n'avoir pas de conscience. La seule conscience admise est donc celle de l'Etat. Sommes-nous sur la pente d'un régime totalitaire ?

Les chrétiens ont une responsabilité particulière dans une telle situation. Les difficultés sont de plus en plus grandes qui pèsent sur la vie et l'expression des associations, des familles, des écoles, des Eglises ou des médias quand il s'agit de soutenir ou de mettre en oeuvre les droits fondamentaux de la personne humaine. Ainsi, l'Etat peut-il disposer de la définition du mariage ou de la fin de la vie, et entraver l'expression de ceux qui s'y opposent. La question du « mariage pour tous » l'a montré : l'évolution des lois et les pressions sociales de toute sorte rendent l'exercice d'une authentique liberté de moins en moins évident...

Dans ce contexte, il est urgent de comprendre pourquoi et comment la loi a évolué de manière aussi contraignante sur la liberté d'expression et de conscience. Depuis la loi de 2004, par exemple, la liberté politique réelle est menacée. Entre les mains d'un gouvernement sectaire, cette loi a tous les pouvoirs. En droit, aujourd'hui, éditer un manuel scolaire disant du mariage qu'il est l'union d'un homme et d'une femme est devenu illégal.

Quelles initiatives prendre pour montrer qu'une société humaine ne peut pas vivre sans la liberté de dire à l'Etat qu'il n'a pas tous les droits ? Quelle est la marque chrétienne d'une résistance légitime ?

Depuis vingt ans, Liberté Politique mobilise les intelligences chrétiennes pour analyser en raison et dans l'espérance les pathologies liberticides de l'Etat tout puissant. Notre engagement doit dépasser désormais la bataille de la famille ou du respect de la vie. Ce sont les fondements du droit qui sont mis en cause. Venez écouter l'analyse et les propositions de l'AFSP-Liberté Politique avec :



François Billot de Lochner, président de l'Association pour la Fondation de Service politique et du collectif France Audace, auteur de [L'Affaire Vanneste](#) (2008), et de [La Répression pour tous](#) (Lethielleux, 2013).



Philippe de Saint-Germain, directeur de la revue *Liberté politique*. Derniers numéros parus : "[Le mariage anormal](#)" (printemps 2013) ; "[La police de l'opinion](#)" (été 2013). A paraître : "La loi naturelle, boussole pour notre temps" (20 novembre).

-

19/11/2013 19:00 20:45 Espace Georges-Bernanos Entrée libre 4 rue du Havre - Paris 9e 0,00 €Non